

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 124 (2003)
Heft: 9

Rubrik: Le courrier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

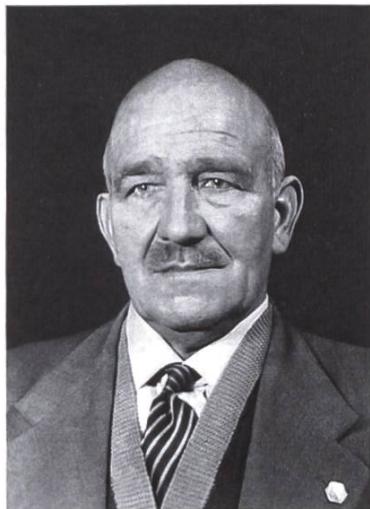
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Apiculteur au Maroc (suite du N° 8/2003)

Récit de M. William Gonet



M. Auguste Gonet,
ancien président de la SAR,
père de M. William Gonet.

Effets utiles des combats aériens

A l'automne 1964, je fus contacté par M. Jacquetti, qui enquêtait sur les possibilités de mettre des ruches d'abeilles à la disposition de la SEPO, la Société d'exploitation des produits oléagineux. Il m'expliqua qu'il était délégué par cette société pour inspecter et contrôler les cultures de tournesol sous contrat, semées chaque année chez les agriculteurs. Sa tâche était compliquée par le grand nombre des contrats, ainsi que par la malice des paysans qui vendaient leur récolte à d'autres acheteurs que la SEPO, laquelle leur avançait pourtant les semences. Mais je me rends compte que, pour rendre ce récit compréhensible, il faut que je le situe dans son contexte.

A cette époque, chaque Marocain consommait douze kilos d'huile par an, dont 15 % produits dans le pays (olive et argane), le reste étant constitué d'huile de graines et animales fournies par l'industrie. Un régime de péréquation permettait de commercialiser à des prix modestes celles qui sont produites à partir d'importations diverses, graines oléagineuses et tourteaux non épuisés. S'y ajoutait l'huile de baleine marocaine, produite à Agadir où elle était extraite des sardines : après dégraissage, la chair des poissons impropre à la conserve était transformée en farine pour le bétail, appelée guano. Le nom d'huile de baleine ne devait rien à la fantaisie des industriels, ni à une manœuvre frauduleuse ; c'était l'appellation internationale sous laquelle elle était commercialisée. Cette huile de baleine était raffinée, et devenait parfaitement propre à la consommation humaine après une hydrogénéation catalytique. La SEPO, qui disposait des installations les plus importantes du pays, procédait à toutes ses fabrications, sous la marque Lesieur-Afrique notamment.

En janvier 1963, de fortes inondations (ça arrive aussi au Maroc !) détruisirent des milliers d'hectares de céréales. L'Etat fit distribuer des semences de tournesol spécialement importées pour cette campagne de rattrapage, ce qui permit d'assurer aux agriculteurs une récolte à la place des céréales perdues. Les graines récoltées furent confiées à la SEPO, afin d'en extraire l'huile, très appréciée des consommateurs.

Disposer de graines de tournesol dans l'avenir pour en faire de l'huile était donc important pour l'industrie. La SEPO sollicita alors les agriculteurs marocains pour en semer, mais un problème se posa : le tournesol n'avait jamais été cultivé en grand au Maroc, et il avait fallu les inondations pour que son introduction se généralise en une année. Cette culture, nouvelle pour les paysans traditionnels, avait été comprise comme un sauvetage, et ils n'étaient pas prêts

à l'introduire dans leurs assolements. Devant cette difficulté, la SEPO, industriel mais pas agriculteur, fit ensemencer de vastes surfaces par le moyen de contrats de cultures et d'achats des récoltes passés avec les paysans, et en même temps, elle acheta à haut prix tout le tournesol qu'elle trouva dans le pays. Il en résulta un désordre des prix dans lequel l'industriel laissa des plumes, et voici comment. Le producteur sous contrat constatait que son voisin, qui n'avait pas comme lui de prix fixé d'avance, allait vendre sa récolte au souk, où les acheteurs de la SEPO payaient plus cher, sur ordre. Comme tous les paysans du monde, les « sous contrat » trouvèrent le virage correcteur en allant vendre leur récolte au souk, tout en déclarant poliment à la SEPO que la culture n'avait pas réussi. C'est pourquoi mon interlocuteur se présentait comme inspecteur et contrôleur des cultures pour la SEPO, ce qu'il était effectivement. Mais alors, pourquoi des abeilles?

Il me raconta que les cultures sous contrat avaient des rendements très divers, pas toujours dus à la maîtrise du paysan ou à sa malice. Il m'expliqua que les soleils étaient régulièrement pillés par les moineaux qui venaient picorer les grains arrivant à maturité. La parade consistait à effrayer les « voleurs volants » en faisant du bruit puis en les bombardant de mottes lancées à la fronde, jusqu'au moment où les grains du centre du capitule soient mûrs aussi pour la récolte. Là, une explication s'impose : les grands « soleils » abritent des centaines de petites fleurs individuelles, serrées les unes contre les autres, tandis que les grands pétales jaunes forment une couronne sur le bord, comme les rayons qu'on prête au vrai soleil. Son centre contient les spirales de fleurs, formant des amorces d'ellipses très plaisantes à l'œil, où chaque fleur s'ouvre à son tour, en commençant depuis l'extérieur ; les abeilles ne butinent que sur les spires fleuries. La maturation des graines suit la même progression, et l'on voit celles du centre mûrir quinze jours après les premières. Cette longue évolution profite aux moineaux, qui viennent se servir dans le capitule même en faisant un grand gaspillage : ils convoitent l'amande du grain, laissant l'emballage indigeste et ils s'efforcent de décortiquer le grain avec leur bec, tout en volant



Tournesols en fleurs. (Photo RSA)

dans les champs. Essayez pour voir, c'est difficile à réussir. Donc, s'il ne réussit pas sa manœuvre, le pilleur laisse tomber sa proie et va en chercher une autre. C'est ainsi que dans certains champs dévastés, il n'y a plus de quoi faire la récolte, les nuées de moineaux ayant tout saccagé. Mon interlocuteur me raconta alors que, chez un agriculteur, les récoltes de grains dépassaient régulièrement les meilleurs rendements de la région, et que lors de ses visites, il devait fermer les vitres de la voiture tant il était assailli par des abeilles cherchant à piquer. Elles venaient du grand rucher moderne tout proche, peuplé d'abeilles communes dites « tellières ». Bien adaptées aux conditions météo d'Afrique du Nord, elles sont de petite taille, de couleur foncée, travaillent vite et bien, mais sont très piquantes et pillardes. L'apiculteur lui expliqua que ses abeilles butinaient les fleurs des tournesols avec frénésie car elles y trouvaient une abondance de nectar, et qu'il récoltait chaque année un bon tonnage de miel de première qualité. Il était au courant de l'agressivité de ses butineuses qui attaquaient tout le monde, et pas seulement l'inspecteur de la SEPO ! Cette agressivité cessait avec la fin de la miellée des tournesols, ce qu'il expliquait ainsi : les butineuses qui s'affairaient sur les tournesols étaient avalées à l'occasion par les moineaux, qui les appréciaient : en effet, l'abeille remplissait son jabot de nectar pour le transporter jusqu'à sa ruche. (Elle n'a ni bidon ni brante à bretelles pour cela). C'est ainsi qu'elle peut contenir son propre poids de bon jus sucré, ce qui n'avait pas échappé aux moineaux qui les gobaien. Mais à malin, malin et demi ! Tout en travaillant à récolter le nectar, ces milliers de butineuses diminuaient en nombre, et c'est logique, vu l'explication que je viens de vous servir. Une réaction s'organisa devant cette hécatombe : a-t-elle été ordonnée par les sergents-majors des abeilles, ou par l'esprit de la ruche (entité importante jamais encore observée, mais dont les effets sont constants depuis 30 millions d'années), on ne le sait pas, mais le fait est que ces minuscules abeilles attaquaient tout ce qui semblait concurrencer l'exploitation de leur source de nectar. Ces attaques sur tout ce qui bougeait n'étaient que la défense de leur butin. Les moineaux attaqués s'éloignaient prudemment, mais cette engeance était nombreuse, et d'autres moineaux, pas encore au courant, venaient essayer de piller le champ par vols entiers.

Il en résulta la situation de guerre acharnée décrite plus haut, mais avec deux gagnants : l'apiculteur très content de sa récolte, et le propriétaire du champ satisfait des bons rendements de sa culture. Fort de ces constatations, l'inspecteur suggéra à la SEPO de confirmer ailleurs la protection des cultures avec des abeilles.

Après ces indications, il me demanda de mettre des abeilles dans un champ de tournesol de 140 hectares, à 25 kilomètres de mon rucher. Il proposa de m'acheter les ruches mises à l'affût des moineaux, que je pourrais récupérer après pour la moitié du prix de vente, le miel me restant acquis. J'acceptai cet arrangement en lui précisant qu'il fallait beaucoup de ruches pour 140 hectares. Même après mes explications basées sur les quotas habituels des vergers d'agrumes et autres arbres fruitiers pour la pollinisation, il ne voulut pas dépasser le nombre de quatre ruches ! Ainsi fut fait.

J'installai donc (de nuit), quatre bonnes ruches sur les 140 hectares, vu que l'inspecteur me répétait que les abeilles ont un rayon d'action de trois kilomètres (il avait dû lire le *Reader's Digest*). C'était en début de floraison, et je m'attendais aux réactions décrites par inspecteur. Mais, lors des inspections faites jusqu'à la récolte, je ne remarquai pas d'activités particulières des abeilles,





Moineaux de chez nous. (Photo RSA)

ni des moineaux eux aussi présents. La récolte des grains fut médiocre, comme celle des champs voisins ; quant au miel, sa couleur jaune clair rappelait celle de l'huile du tournesol ! Son goût très fin me fit regretter tout le travail fourni pour n'avoir récolté que 25 kilos pour les quatre ruches.

Le résultat nul de cet essai de protection par les porte-aiguillons est dû sans doute au trop peu d'abeilles pour les 140 hectares à défendre. Pour obtenir un résultat positif, il aurait fallu mettre beaucoup plus de ruches, et les installer un mois avant la floraison de manière à ce qu'elles repèrent bien les sources de nectar de leur champ d'action.

Cette aventure n'a pas été répétée par la SEPO. Pour ma part, j'ai pu y voir une démonstration de l'intelligence et de la faculté d'adaptation du fameux esprit de la ruche, ainsi qu'on pourrait nommer la conscience communautaire de la colonie où chaque butineuse n'est qu'une cellule mobile de l'unité que constitue la colonie.

(A suivre)